

**Délégation départementale du Val d'Oise**  
Département Santé Environnement  
Courriel : [ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr](mailto:ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr)

Destinataire(s) :
MAIRIE DE SERAINCOURT
SIEVAM

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

### SIEVAM AUTONOME

Commune de : SERAINCOURT

Prélèvement et mesures de terrain du **17/10/2025 à 09h10** pour l'ARS, par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : SERAINCOURT FREMAINVILLE (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : SERAINCOURT HAMEAU DU RUEIL MAISON ASSOC - MAISON DES ASSOCIATIONS

Code point de surveillance : 0000000117 Code installation : 000117 Type d'analyse : PES6

Code Sise analyse : 00189595 Référence laboratoire : H.2025.3557-1 Numéro de prélèvement : 09500187048

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500187048 - page : 1)

Le mercredi 03 décembre 2025

Pour le Directeur Général et par délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,  
**Signé**

Helen LE GUEN

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

				Limites de qualité		Références de qualité		Valeurs indicatives
Mesures de terrain	Résultats	Unité		Mini	Maxi	Mini	Maxi	Maxi
Contexte Environnemental								
Température de l'eau	14,9	°C				25		
Analyse laboratoire	Résultats	Unité		Limites de qualité		Références de qualité		Valeurs indicatives
Pesticides triazines								
Atrazine	0,011	µg/L		0,1				
Pesticides Divers								
Total des pesticides analysés	0,115	µg/L		0, 5				
Métabolites								
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1				
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L		0,1				
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1				
Atrazine déséthyl	0,049	µg/L		0,1				
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L		0,1				
Atrazine déséthyl déisopropyl	0,055	µg/L		0,1				

*Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1*

**Délégation départementale du Val d'Oise**  
Département Santé Environnement  
Courriel : [ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr](mailto:ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr)

Destinataire(s) :

MAIRIE DE SERAINCOURT  
SIEVAM

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

**SIEVAM AUTONOME**

Commune de : SERAINCOURT

Prélèvement et mesures de terrain du **17/10/2025 à 09h15** pour l'ARS, par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : SERAINCOURT FREMAINVILLE (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : SERAINCOURT HAMEAU DU RUEIL MAISON ASSOC - MAISON DES ASSOCIATIONS

Code point de surveillance : 0000000117 Code installation : 000117 Type d'analyse : PCPCL

Code Sise analyse : 00189596 Référence laboratoire : H.2025.3558-1 Numéro de prélèvement : 09500187049

### Conclusion sanitaire :

Teneur en perchlorates respectant le seuil de 4µg/L préconisé par la Direction Générale de la Santé pour la protection des nourrissons de mois ins de 6 mois.

(PLV-09500187049 - page : 1)

Le mercredi 03 décembre 2025

Pour le Directeur Général et par délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,  
**Signé**

Helen LE GUEN

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

				Limites de qualité		Références de qualité		Valeurs indicatives
Mesures de terrain	Résultats	Unité		Mini	Maxi	Mini	Maxi	Maxi
Contexte Environnemental								
Température de l'eau	14,9	°C					25	
Analyse laboratoire				Limites de qualité		Références de qualité		Valeurs indicatives
DIVERS MINERAUX	Résultats	Unité		Mini	Maxi	Mini	Maxi	Maxi
Perchlorate	0,44	µg/L						

*Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1*